

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale ordinaire du vendredi 29 octobre 2021 Exercice 2021 du Comité de Vendée de tir à l'arc

Clubs présents: Archer Club Aizenay, Beauvoir, Archers de Grosbreuil, La Châtaigneraie, Les Garna'Archers, La Rabatelière, Archers Richelieu, Archers de la Chouannerie, Archers de la Digue, Tir à l'Arc Fontenaisien, Archers du Haut Bocage, Cie Archers Saint Georges, Archers de Saint Gilles, Amicale du Beignon-Basset et Archers Montois.

<u>Clubs excusés</u>: Archers Challandais,

Barbâtre, Archers Chantonnaisiens, Les Sables d'Olonne, Clubs absents: **Archers Saint Aubinois**

J.P. Guignard, Président du CDOS, Dominique Saliou, Présidente du Invités : Comité Régional de Tir à l'arc représentée par Hervé Matras SG, Marina Duborper et Francis Simon CTN, et le nouveau club des Archers des Foix.

L'assemblée est présidée par Pascal Lapkine en qualité de Président. Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale, est secrétaire de séance.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (48 voix sur 64)

Ordre du jour :

- L Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine Ш Lecture du PV de la précédente A.G. et vote,
- Rapport moral et vote, Ш
- IV Rapport d'arbitrage, Rapport matériel mutualisé,
- V Rapport de la commission sportive
- V١ Rapport financier.
- VII Rapport des vérificateurs aux comptes et vote Désignation du nouveau vérificateur aux comptes,
- VIII Élection du délégué représentant les clubs de Vendée à l'AG de la FFTA de mars 2022,
- Élection de nouveaux membres au Conseil d'Administration IX
- Χ Questions diverses.

Ouverture de séance : 20h00

I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine (Annexe 0)

Pascal remercie les clubs de leur présence.

Il présente Marina et Francis aux membres présents. Afin de les libérer tôt, Chantal demande l'accord de l'assemblée générale pour que Marina et Francis nous présentent le nouveau CREPS et ce que les ligériens pourront y faire, accord général.

Après avoir remercié de les avoir invités, Francis nous montre quelques photos en nous expliquant les différents aspects du CREPS situé à La Chapelle sur Erdre (44). Les cibles seront installées courant novembre et le site devrait être entièrement opérationnel début décembre 2021.

Pour le pôle Espoir, tout est sur place, ce qui évite les nombreuses navettes et qui permet d'accueillir jusqu'à 12 jeunes de minime 2 à junior 1. Aujourd'hui, il y a 10 jeunes. Francis précise que si des jeunes sont intéressés, ils peuvent prendre rendez-vous, ils seront reçus individuellement et pourront visiter le site.

Il peut même être proposé quelques rencontres de tir le mercredi après-midi.

Marina propose des stages de formation et d'entrainement, les jeunes ligériens peuvent s'essayer à la compétition en participant à des compétitions avec les élèves du Pôle.

L'organisation technique de formation permet des entrainements communs entre les élèves du Pôle et la filière jeune ce qui facilitera les échanges et le partage entre jeunes.

Dans l'avenir, il est aussi prévu des stages pour adultes.

N'oublions pas Paris 2024, Vendée Terre de Jeux, qui accueillera des équipes étrangères. Enfin les jeux paralympiques avec des stages et rencontres dès les 15 et 16 janvier 2022.

Marina va proposer un stage pour les "sans viseur" en mars prochain.

Ce serait bien d'envisager une inauguration avec les clubs ligériens.

Il est urgent de penser au remplacement de Francis (départ à la retraite), cela doit être une des préoccupations majeures du Comité Régional.

Pascal donne la parole à J.P Guignard qui nous rappelle que nous venons de vivre deux années difficiles pendant lesquelles le sport a été mis en sommeil.

Les forums de rentrée montrent que le public a envie de reprendre le sport, mais pas dans les mêmes conditions, ni de la même façon.

L'enjeu est le sport santé, un des objectifs est Paris 2024, l'accent a été mis sur les emplois sportifs et sur les structures.

Une partie des licenciés se détourne de la compétition, au profit du sport loisirs, convivial, familial et santé. À nous de faire évoluer nos structures en ce sens.

Nous constatons une certaine défection des bénévoles. De quelle façon pouvonsnous les remotiver à travers une vrai politique sportive ?

Le dispositif "Pass'sport" a consommé 35 millions d'euros sur les 100 millions disponibles. Il faut donc l'utiliser au maximum. Il est vrai que le dispositif démarre, qu'il n'est pas toujours facile d'accès, mais il sera amélioré. La Vendée est bonne élève puisqu'elle est le premier département (rapport clubs/licenciés) à l'avoir utilisé.

Toutes les régions vont être labellisées "Terre de Jeux"

J.P. Guignard conclut en nous souhaitant une bonne saison sportive.

Il Lecture du PV de la précédente A.G. et vote

Chantal présente le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale ordinaire. Joris (Beauvoir) nous fait remarquer que le nom de son club a changé. Cela sera corrigé.

adopté à l'unanimité.

III Rapport moral et vote (annexe 1)

Pascal présente le rapport moral pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

Pascal rappelle la possibilité d'utiliser notre page "Facebook".

Il demande l'approbation pour l'achat d'un nouveau jeu de feux (environ 3000 €) adopté à l'unanimité.

Enfin il présente le nouveau club : les Robins des Foix sur la commune de Sainte Foix. Celui-ci dispose d'une salle en partage avec le tennis et d'un terrain extérieur. 3 séances/semaine y sont proposées.

IV Rapport de la commission sportive

Isabelle renvoie à la lecture du projet sportif qui sera mis sur le site dès demain. Elle précise qu'il a été construit en corrélation avec le plan de formation de Marina Duborper CTN. L'objectif est de l'adapter et de le faire évoluer.

V Rapport d'arbitrage (annexe 2)

Présenté par Gaël

Gaël fait un bref résumé sur le site et le matériel mutualisé.

Ne pas oublier de mettre les cales pour la stabilité des chevalets.

Discussion sur les tenues. Gaël rappelle que les archers doivent avoir une tenue identique en équipe et la tenue du club ou tenue blanche pour les podiums.

Pour les concours dominicaux et départementaux, se référer au mandat.

VI Rapport financier (annexe 3 et 4)

Stéphanie présente et commente les comptes 2021 qui s'arrêtent au 30 septembre 2021.

Sabine Duriez et Alexia Lacreuse rendent leur rapport et donnent leur quitus.

Adopté à l'unanimité

VII Rapport des vérificateurs aux comptes Désignation du nouveau vérificateur aux comptes,

Désignation des nouveaux vérificateurs aux comptes

Se proposent : J.P. Millier (St Gilles) et Emmanuel Berthy (Le Beignon), nous les en remercions.

VIII Élection du délégué représentant les clubs de Vendée à l'AG de la FFTA

Personne ne souhaitant se présenter, il n'y aura pas de représentant vendéen, à l'AG de la FFTA en mars prochain.

IX Élection de nouveaux membres au Conseil d'Administration

Emmanuel Paillat du club de Pouzauges a présenté sa candidature au Conseil d'administration du CD

Élu à l'unanimité.

Félicitations à Emmanuel et bienvenue.

X Questions diverses

Organisation d'un championnat de France Adultes pour 2023 : sommes-nous

toujours partant? **Abstentions : 2 voix**

Adopté à la majorité : 46 voix

Mutualisation des concours : cela devient très compliqué, plus de clubs organisateurs que de weekends disponibles. Nous réfléchissons à des solutions pour satisfaire le maximum de clubs.

Pascal LAPKINE propose un temps de rencontre début mars 2022 avec les présidents de clubs afin d'organiser au mieux ceux-ci.

Adopté à l'unanimité

Autorisation parentale sur les concours : Un seul numéro de téléphone doit être demandé aux familles.

Un calendrier pour la saison extérieure sera envoyé à tous. Merci d'y mettre vos souhaits. Nous ferons au mieux.

Patrick FONTENELLE souhaite un éclaircissement sur le droit d'avoir des poupées sur un arc nu ? Cette question sera remontée au PCRA .

Fin de séance à 23h00.

Le Président La Secrétaire Générale

Pascal Lapkine Chantal Mora-Tâche